



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 10/12/2024
Reçu en préfecture le 10/12/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20241209-D_2024_10_6-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2024_10_6

Nombre de délégués en exercice
: 31

Présents : 27

Votants : 30

**Objet : Examen d'une demande
de subvention au titre de l'aide
aux TPE / PME**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 09 décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Nouvelle Mairie de Berrias et Casteljau, Place de la Mairie (nouvelle mairie) A côté de la Place Andrée Rouveyrol, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 03 Décembre 2024

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur LEGRAS Emmanuel a donné pouvoir à Monsieur THIBON Pierre

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Le Vice-président Thierry Bruyère-Isnard informe le conseil que la Communauté de communes est sollicitée pour accorder des subventions au titre du règlement d'aide aux TPE / PME avec point de vente concernant :

Installation sur la Place Ollier des Vans d'un manège enfantin type carrousel « 1900 », par M. Mathieu BERNARD. Le manège a été fabriqué en 1995 par les établissements « BOYER », 04400 Les Thuiles.

Il fait 5 mètres de diamètre et comporte 14 sujets différents dont certains animés.

La capacité maximale est de 24 places pour enfants de 1 à 8 ans.

L'alimentation électrique se fait en 220V, 16A sur une simple prise.

La visite de sécurité a été effectuée au printemps puis est valable pour 3 ans.

Le coût total des investissements est de 48 000 € HT.

Le montant des subventions sollicité est de 4 800 € (10%) pour la CDC et 9 600 € (20%) pour la Région.

Le projet est éligible au regard du règlement d'aides, tant pour la CDC sur la Région. L'activité sera fractionnée mais effective tout au long de l'année. Le dossier a fait l'objet d'un avis favorable de la part de la CCI, comme de la commune des Vans.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés : APPROUVE la demande de subvention au titre du règlement d'aides aux TPE/PME avec point de vente au bénéfice du projet d'installation d'un carrousel par M. Bernard pour un montant de 4 800 €, AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20241209-D_2024_10_6-DE



Emis le 09/12/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le